

Les deux années qu'Esther vécut dans le monde furent pour elle des années d'ennui. A cette époque, on négociait l'échange des prisonniers entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. La jeune captive accompagna à Montréal le marquis, son père adoptif, dans un voyage qu'il y fit en vue des négociations entre les deux pays. A Trois-Rivières, elle logea chez les Ursulines, et à Montréal, à l'Hôtel-Dieu. Le 3 octobre 1711, dans cette dernière ville, elle fut marraine de Dorothée de Noyon, fille d'Abigaïl Stebbins, une captive de Deertfield, Mass. Le parrain fut Nicolas, fils de Charles LeMoyne, baron de Longueuil.

Le gouverneur, cédant enfin aux instances de Mlle Wheelwright, lui permit de retourner auprès de ses mères Ursulines. Elle devait bientôt y réaliser son vœu le plus ardent : assurer la conservation de sa foi et le salut de son âme, en embrassant la vie religieuse. Le 21 octobre 1712, fête de sainte Ursule, patronne de l'Ordre, elle commença son noviciat, et le 3 janvier suivant, elle prenait le voile blanc.

La joie du père Bigot, en voyant sa protégée revêtue des livrées de l'épouse du Christ, ne connut pas de bornes. Il prêcha un sermon des plus pathétiques sur cette parole du *Psalmiste* : " Ta main me conduira et ta droite me soutiendra." Il compara à l'élévation d'Esther épousant Assuérus ses fiançailles avec le Roi des rois. Il rappela en termes émus les souvenirs de sa captivité et de son séjour parmi les enfants de la forêt. Il la félicita de ce que, parvenue à l'âge requis, elle était protégée par la loi contre toute opposition à sa vocation.

Profitant des négociations entamées pour l'échange des prisonniers, les parents d'Esther lui adressèrent à cette époque des lettres pressantes pour l'engager à retourner auprès d'eux. C'est la première fois que l'histoire mentionne pareille correspondance. La grâce parla plus fort que la nature au cœur de la novice. Elle persista dans sa vocation. Pour pré-